

La RTBF ne veut pas combler le trou budgétaire de la Fédération

Le patron de la RTBF, Jean-Paul Philippot, rappelle qu'on ne punit pas les bons élèves. Allusion au trou budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le trophée «d'entreprise publique de l'année» récemment décerné trône sur la table de son bureau fraîchement repeint. Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, y voit un motif de «fierté collective» fruit du long travail de modernisation de l'entreprise: «Il n'y a pas que dans le privé qu'on peut être entreprise ou manager de l'année», ironise-t-il. L'occasion de faire le tour de quelques dossiers qui font l'actualité de la RTBF.

■ **Les finances.** Dans quelques jours, la RTBF clôturera ses comptes 2014: «Ils doivent encore être avalisés par les instances ad hoc, mais, malgré un marché publicitaire stable, on fera mieux que notre objectif qui était de se rapprocher de l'équilibre, alors que notre endettement continue de diminuer. Pour 2015, on table sur une légère perte de 500.000 euros.»

■ **Le déficit de la Fédération Wallonie-Bruxelles.** L'autorité de tutelle de la RTBF va devoir trouver 180 millions d'euros pour boucler son budget 2015 («L'Echo» d'hier). En décodant les propos de son patron, pas question pour la RTBF, qui sort de plusieurs plans d'économies, d'être à nouveau ponctionnée: «Généralement, on récompense

ceux qui respectent leurs engagements, réagit-il. Nous avons un contrat de gestion signé fin 2012 et qui fixait pour 5 ans le montant de notre financement et sa péréquation. Il a été modifié fin 2014 pour acter une réduction du financement par la Fédération. L'encre de sa modification est à peine sèche. Je n'ai rien d'autre à dire, si ce n'est que chacun doit respecter sa part du contrat comme nous l'avons fait scrupuleusement.»

Jean-Paul Philippot précise que la RTBF n'a pas (encore) été sollicitée à ce jour.

■ **Les performances opérationnelles.** Après une année 2014 boostée par la Coupe du Monde de foot, 2015 a bien débuté. «Du 1er janvier au 5 avril, nos trois chaînes ont progressé. Nous avons gagné 0,4% de parts de marché pour atteindre 21,3%. Mai le plus important, c'est que nous avons élargi notre couverture. Chaque jour la RTBF atteint 2.292.000 personnes pendant au moins 1/4 d'heure, c'est 3% de plus qu'il y a un an.»

■ **Le piratage de TV5.** La RTBF est-elle suffisamment protégée face au cyber-piratage? «Même si les médias font partie des secteurs à risque, cette attaque nous a surpris. Nous n'avons pas attendu cette affaire pour prendre des dispositions. Avec nos collègues de TV5 et des autres télévisions, on va analyser ce qui s'est passé pour voir s'il faut renforcer nos défenses. Mais il est clair que le risque zéro n'existe pas.»

■ **La radio digitale.** La Norvège a annoncé cette semaine le passage de la FM au numérique en 2017. Elle

sera le premier pays à le faire. En Belgique, le dossier semble bloqué faute de financement. Sur une facture de 35 millions, les opérateurs financeront environ les 2/3. Restent 12 millions à répartir sur 10 ans, à trouver auprès des pouvoirs publics. Le contexte budgétaire n'est guère porteur: «Je suis pourtant assez optimiste, répond Jean-Paul Philippot. Car je sais que le cabinet Marcourt travaille dessus, qu'on a un accord historique avec les opérateurs privés sur une norme commune, le DAB +, et que la Flandre a décidé d'embrayer à son tour. Or on doit travailler avec elle sur ce dossier.»

■ **L'immobilier.** Dans quelques jours, la RTBF désignera 5 bureaux d'architectes pour plancher sur les esquisses de son futur bâtiment. L'heureux élu sera désigné en octobre. Elle occupera un bâtiment deux fois plus petit (45.000 m²), ce qui permettra de valoriser le terrain non occupé. «Avec la VRT, on a créé une association pour vendre notre terrain ensemble et éviter de se faire concurrence, indique Jean-Paul Philippot. Le fruit de la vente nous permettra de financer une partie du nouveau bâtiment (130 millions d'euros, NDLR). Comme nous avons réduit notre endettement, nous avons augmenté nos capacités d'emprunt. Et puis, le nouveau bâtiment sera nettement moins énergivore, il coûtera donc moins cher à exploiter.»

«Généralement, on récompense ceux qui respectent leurs engagements.»

JEAN-PAUL PHILIPPOT
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DE LA RTBF